

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
OFFICE DE TOURISME DE POUILLY-SUR-LOIRE
Jeudi 27 Mai 2010**

Relevé de Décisions

Etaient présents :

Mesdames Elisabeth Barillot, Marie-Françoise Bière, Jocelyne Blanchet, Marie-Anne Boisson, Christiane Boucher, Annie Claye, Pscale Coquery, Geneviève Drachkovitch, Catherine Fougère, Christiane Jouannin, Marie-Christine Luthun, Marie Monnerot, Sylvie Nicolle, Arlette Pons, Anne-Marie Rommel.
Messieurs Henri d'Assay, Lionel Bourdon, Pierre Chabanne, Pascal Chartier, Robert Durand, Régis Kropfeld, Michel Lambert, Roger Lombart, Hervé Monnerot, Gérard Prével, Yann Lehen, Christian Luthun, François Vannier,

Etaient excusés :

Mesdames Batt, Chatelain, Chauveau, Chollet, Corneau, Coulbois, Kerbiquet, Yoacil.
Messieurs Denoël, Gaudry, Gorce, Michel, Pointecouteau et l'ADRT.

• **Mise à jour des statuts et nouvelle composition du Conseil d'Administration :
approbation de la proposition de modification**

L'Assemblée Générale prend connaissance de la proposition de modification des statuts rendue nécessaire par le déménagement prochain, la création de l'EPIC « Tour du Pouilly Fumé » et par la complémentarité des missions OT/EPIC.

Concernant la nouvelle composition du Conseil d'Administration deux propositions sont faites à l'assemblée :

1. soit un CA de 15 membres composés de 3 collèges de 5 membres élus représentants de la Communauté de Communes ou faisant partie de l'EPIC Tour du Pouilly Fumé, 5 membres actifs et 5 membres bienfaiteurs
2. soit un CA de 16 membres composé de 4 collèges de 4 membres élus représentants de la Communauté de Communes, 4 membres élus désignés par le Comité de Direction de l'EPIC, 4 membres actifs et 4 membres bienfaiteurs

A l'unanimité, l'Assemblée Générale pense qu'il est plus justifié pour la vie de l'association que les « administrateurs soient le plus acteur possible ».

L'Assemblée Générale approuve donc la proposition de modification des statuts dans son intégralité et à l'unanimité et adopte une composition du Conseil d'Administration à 15 membres.

• **Divers :**

Les questions diverses concernent :

- le camping de Pouilly et son ouverture tardive ; Monsieur Lété précise qu'il s'agit d'une décision prise par le gérant
- l'impossibilité pour les propriétaires de chambres d'hôtes de faire figurer leurs hébergements sur le site Loire à vélo financé par les régions Centre et Pays de la Loire
- la nécessité de présenter aux prestataires touristiques du territoire l'équipement touristique « Tour du Pouilly Fumé » dès que possible

**Fait à Pouilly-sur-Loire, le 31 mai 2010
Dominique Lambert, la Présidente**